

LA VOIX DE BASTIAT

Anciennement *Lumières Landaises*.
Bulletin du Cercle Frédéric Bastiat (www.bastiat.net)

N° 5. 4^e trimestre 2021

Directeur de la publication :
Patrick de Casanove

Rédaction : Cercle Frédéric Bastiat
146, rue des Hauts du Lac
40440 Ondres

Tél : 05 59 45 36 47

E-mail : cercle.bastiat@gmail.com
(modalités d'inscription au Cercle
au bas de la dernière page)

ISSN : 2742-4561

« L'isolement est quelque chose de pire que ce qu'il y a de pire dans l'État social, j'avais raison de dire qu'il met nos besoins, à ne parler que des plus impérieux, tout à fait au-dessus de nos facultés. (...) Comment l'Échange, renversant cet ordre à notre profit, place-t-il nos facultés au-dessus de nos besoins ? (...) Essayerai-je de peindre l'état de misère, de dénûment et d'ignorance où, sans la faculté d'échange, l'espèce humaine aurait croupi éternellement, si même elle n'eût disparu du globe ? (...) L'Échange, c'est l'Économie politique, c'est la Société toute entière ; car il est impossible de concevoir la Société sans Échange, ni l'Échange sans Société. »
Frédéric Bastiat, *Harmonies économiques, l'Échange* (1850).

Éditorial

Éthique contre spoliation légale.

« Tous les intérêts légitimes sont harmoniques. Tous ceux qui adopteront ce point de départ : les intérêts sont harmoniques, seront aussi d'accord sur la solution pratique du problème social : s'abstenir de les contrarier et de déplacer les intérêts. Il ne faut pas étendre artificiellement la solidarité de manière à détruire la responsabilité ; en d'autres termes, il faut respecter la liberté. »
Frédéric Bastiat, *À la jeunesse française* (1850)

Leur légitimité réside dans les échanges libres, qui sont harmoniques à la condition qu'ils respectent les Droits naturels individuels universels. Les Droits naturels sont : « Existence, Facultés, Assimilation — en d'autres termes, **Personnalité, Liberté, Propriété**, — voilà l'homme. » Frédéric Bastiat, *La Loi* (1850)

Les Droits naturels sont inaliénables et leur respect doit être absolu, aussi bien par les États que par les individus. Ce sont des principes et leur respect est aussi un principe.

Dans la « vraie vie » il arrive que des individus, ou des États, portent atteinte aux Droits naturels. Porter atteinte à un seul les détruit tous. Quand un État détruit les Droits naturels il pratique la « spoliation légale », la loi est pervertie. Elle organise et défend la « spoliation légale » au lieu de la combattre.

Perversion de la loi et violence légale

Une société qui respecte les Droits naturels est une société harmonieuse.

La France est loin de l'être. Nous vivons depuis plusieurs décennies dans un système de « spoliation légale » particulièrement développé et plébiscité par ses victimes, persuadées que l'État les protège et que la France a élaboré un « modèle social ». Ce que l'on nomme social c'est quand « *la Loi prend aux uns ce qui leur appartient pour donner aux autres ce qui ne leur appartient pas* », quand « *la Loi accomplit, au profit d'un citoyen et au détriment des autres, un acte que ce citoyen ne*

pourrait accomplir lui-même sans crime ». Frédéric Bastiat, *La Loi* (1850).

Les gouvernements successifs ont toujours su trouver des prétextes pour étendre la « spoliation légale. » Leur point commun est de vouloir faire le bonheur des gens malgré eux, si nécessaire contre eux. Aujourd'hui les deux plus puissants alibis sont :

- la lutte contre le dit « réchauffement climatique » pour sauver la planète,
- la lutte contre la dite « COVID-19 » pour sauver le monde.

La France s'est encore éloignée de l'harmonie sociale avec la gestion politique de la COVID. À cause de celle-ci la société se disloque. Le peu de concorde sociale qu'il y avait avant les mesures de coercition a fait place à la haine et au conflit. Graal de la coercition sociale, le confinement¹, quelque forme qu'il prenne, n'a aucun sens médical. Il est inefficace mais surtout il est injuste et immoral. Il n'aurait jamais dû être envisagé et encore moins mis en place. Pourtant récemment encore, le porte-parole du gouvernement a précisé qu'il « ne faut jamais rien exclure par principe ». ² C'est faux. Le confinement comme le pass sanitaire doivent être exclus par principe. La décision est purement politique. Il ne tient qu'au gouvernement de ne pas le décréter. Il n'a besoin d'aucune condition, ni d'aucune mesure « pour l'éviter ».

Dès qu'un homme tout puissant, ou un groupe tout puissant, agit légalement pour soumettre à ses croyances, à ses règles, à ses lois, l'ensemble des populations, il y a perversion de la Loi. « État d'urgence sanitaire » ou « loi de vigilance sanitaire » c'est bonnet blanc et blanc bonnet. C'est toujours un homme seul qui décide dans le secret d'un conseil de défense. Cette perversion aboutit inéluctablement au totalitarisme.

La loi juste défend les Droits naturels

Quand un individu viole les Droits naturels d'autrui, et que la loi n'est pas pervertie, il est sanctionné. Cela peut-être par une privation de liberté jusqu'à l'emprisonnement, l'expulsion³, le bannissement⁴ ou par une confiscation de biens. C'est la seule fois où une atteinte légale aux Droits naturels peut être juste. Hormis ce cas tout usage de la coercition contre la Liberté, la Propriété ou la Personnalité est une injustice, donc est inacceptable.

¹ <https://www.contrepoints.org/2021/05/03/396471-deconfinement-la-levee-des-mesures-doit-etre-immEDIATE>

² <https://www.linternaute.com/actualite/guide-vie-quotidienne/2489337-confinement-en-france-macron-a-tranche-quoi-des-non-vaccines/>

³ <https://www.cnrtl.fr/definition/expulsion>

⁴ <https://www.cnrtl.fr/definition/bannissement>

« Qu'est-ce donc que la Loi? Ainsi que je l'ai dit ailleurs, c'est l'organisation collective du Droit individuel de légitime défense. Chacun de nous tient certainement de la nature, de Dieu, le droit de défendre sa Personne, sa Liberté, sa Propriété, puisque ce sont les trois éléments constitutifs ou conservateurs de la Vie. » Frédéric Bastiat, *La Loi* (1850). Il s'en suit que l'État n'a le monopole que de la violence légale. L'usage légitime de la force appartient à chacun. « Le droit de celui dont on attaque la liberté, ou, ce qui revient au même, la propriété, les facultés, le travail, est de les défendre même par la force; et c'est ce que font tous les hommes, partout et toujours quand ils le peuvent » Frédéric Bastiat, *Services privés, service public* (1850)

La seule légitimité de la violence légale est la défense des Droits naturels. « Pour moi, je pense que lorsque le pouvoir a garanti à chacun le libre exercice et le produit de ses facultés, réprimé l'abus qu'on en peut faire, maintenu l'ordre, assuré l'indépendance nationale et exécuté certains travaux d'utilité publique au-dessus des forces individuelles, il a rempli à peu près toute sa tâche. » Frédéric Bastiat, *Profession de foi électorale de 1848*.

Le libéralisme est avant tout une éthique de vie qui s'interdit de porter atteinte aux Droits naturels d'autrui. C'est cet élément qui

distingue le libéralisme. Il ne saurait s'accommoder d'une plus ou moins grande destruction légale des Droits naturels, ce que font les partis politiques aujourd'hui en France. Certains vont jusqu'à la revendiquer et s'en réclamer.

« La morale libérale est une morale altruiste : elle enseigne le respect de la liberté de l'autre. Vouloir qu'un individu soit libre, c'est s'interdire d'obtenir quoi que ce soit de lui par la tromperie, le vol ou la coercition. S'il veut rallier quelqu'un à ses idées, le libéral n'utilise pas d'autres moyens que l'exemple ou la discussion. S'il veut obtenir d'un autre un bien ou une prestation quelconque, il ne procède que par un échange librement consenti. » écrivait dans *Logique du libéralisme* Jacques de Guenin, fondateur du Cercle Frédéric Bastiat.

On peut ajouter : « Absence de Spoliation, — c'est le principe de justice, de paix, d'ordre, de stabilité, de conciliation, de bon sens que je proclamerai de toute la force, hélas! bien insuffisante, de mes poumons, jusqu'à mon dernier souffle. » Frédéric Bastiat, *La Loi* (1850)

Patrick de Casanove
Président du Cercle Frédéric Bastiat

Les Matières Premières dans le contexte de la crise 2020-2021

Conférence de M. Philippe Chalmin le 18-9-2021

Professeur d'histoire économique à l'Université Paris-Dauphine depuis 1994 et Directeur du Master 212 « Affaires Internationales » depuis 1999. Fondateur et Président depuis 1985 de CyclOpe



Philippe Chalmin

Je dois revenir, tout d'abord, sur la situation qui a prévalu pendant 50 ans, sur la base des accords de Bretton Woods de juillet 1944, qui ont permis une stabilisation des taux de change des monnaies.

On retrouve aussi dans cette période, une certaine stabilité qui concerne les produits agricoles qui sont pourtant, par nature, soumis aux aléas climatiques.

Stabilité due à des politiques agricoles inspirées par la crise des années trente. Un bon exemple fut la politique mise en place dans la Communauté Européenne.

Pour illustrer la situation pendant ces années, je pourrais dire que, quand j'étais jeune et que j'allais me coucher, je pouvais être sûr que le lendemain, je trouverais le prix du dollar, du pétrole, le prix du blé aux mêmes niveaux. En fait, je vous l'avoue, quand j'étais jeune, je ne m'en souciais pas. Passons.

Aujourd'hui, la seule promesse que je peux vous faire dans ce domaine, c'est que lundi prochain, les prix seront différents de vendredi dernier.



Cet ordre stable que j'ai décrit, a disparu avec les Accords de Bretton Woods, au moment où les USA ont abandonné la convertibilité du dollar, en 1971.

Par ailleurs, les cartels, les oligopoles, qui géraient à peu près les marchés du pétrole et des métaux, ont disparu également dans les années 70 à 80.

Les marchés agricoles, de même, ont vécu douloureusement ce choc du passage du stable à l'instable, avec en particulier, en Europe, la fin de la Politique agricole commune.



Aujourd'hui, comme je sais que les prix vont varier, je dois anticiper, c'est-à-dire spéculer. Je vous fais remarquer qu'au Cercle Frédéric Bastiat, vous spéculiez, mais intellectuellement. Spéculer c'est se projeter en avant.

Si je suis un producteur de maïs, j'essaie d'imaginer ce que sera le prix de l'année prochaine. Je vais fixer mon prix : si je pense à une baisse je me couvre. Si j'espère une hausse, je ne m'engage pas, pensant pouvoir tirer un meilleur prix au moment de la récolte.

Nous sommes donc entrés dans un monde de spéculation, car profondément instable.

Parlons de l'évolution du vocabulaire autour des matières premières.

Les matières premières étaient appelées par les Anglais *Raw materials*. On utilise maintenant un autre mot, les *commodities*, c'est-à-dire les produits utiles à la vie.

Ce mot recouvre tous les produits dont les prix dépendent du marché, de la rencontre d'une offre et d'une demande. Les Français l'ont adopté en parlant de *commodités*.

Ce terme englobe donc les matières premières, mais aussi les devises, ou les services. Par exemple le prix d'un transport, le prix spot d'un container qui varie rapidement, est une *commodité*.

Sur ces marchés, se sont développés ce que l'on appelle des marchés dérivés. On parle alors péjorativement de financiarisation des marchés, mais elle est nécessaire. À partir du moment où je ne suis pas capable de transmettre en amont ou en aval la variation du prix du produit, je suis dans une situation de risque. Il faut que je me couvre contre ce risque, grâce aux marchés à terme, qui se sont développés à partir des années 70.

On a, dans certains cas, conservé des systèmes intégrés. Ainsi la création de l'euro a permis de mettre fin à la volatilité des devises européennes à l'intérieur du marché commun.

Par ailleurs, se sont maintenus, dans certains cas, des monopoles de ce que nous pensions être des services publics, par exemple l'électricité, alors que ce sont en fait des commodités.

On entend fréquemment dire qu'il faut que l'agriculteur tire un revenu rémunérateur de ses produits. Qui ne serait pas d'accord ? Malheureusement les prix sont mondiaux. Ils ne sont ni justes, ni injustes, mais simplement la rencontre d'une offre et d'une demande à un moment donné.

Il en est ainsi pour le marché du porc, dont je félicite les producteurs de porc Quinoa basque de s'être éloignés. Mais au cadran breton, le prix du kilo se situait récemment à un peu moins de 2 €, prix rémunérateur dû au fait que la production chinoise s'était effondrée à la suite d'une peste porcine africaine qui a supprimé un tiers du cheptel. Mais une deuxième attaque de peste a entraîné des abattements importants qui sont arrivés brutalement sur le marché. Conséquence : en Bretagne le prix est tombé à 1 €, sous le prix de revient. Faut-il incriminer le processus de formation des prix ?



On peut constater cependant qu'il y a des cycles. J'imagine qu'il y a des banquiers ou d'anciens banquiers parmi vous, et je leur demande de ne pas prendre mal ma remarque. Une des constantes de l'histoire économique est la bêtise des banquiers.

Ainsi, allez voir un banquier lorsque les prix sont bas, et dites-lui que c'est le moment d'investir, car les prix ne peuvent que remonter. Il vous dira qu'il a des choses plus sérieuses à discuter, et la conversation en restera là.

Allez le voir quand les prix sont élevés, par exemple quand le prix du fret est haut. Il ne vous fera aucune difficulté pour vous financer la construction d'un bateau.

Malheureusement, tout le monde fera la même chose en même temps. Ainsi le cycle d'investissement est marqué par des périodes de tension relativement courtes où l'on voit que le monde va manquer de telle capacité, et l'on investit.

Mais le temps d'investissement est un temps assez long : entre le moment de votre décision et la réalisation, il s'écoule un long délai, par exemple si vous investissez dans une mine, un champ de pétrole ou dans de nouvelles plantations. Quand le nouvel outil arrive à pleine charge, il se sera écoulé 10, 15 ans parfois.

En conséquence, dans le XX^e siècle, il y eut des moments de forte tension, puis de longues périodes de déclin des prix.

Ainsi, après la Première guerre mondiale, il y eut une crise de réapprovisionnement au début des années 20, puis un effondrement des prix dans les années 20 et 30. À nouveau une crise dans la période 48-53 et effondrement des prix en 50-60.

La crise des années 70, elle, a été marquée par les chocs pétroliers ainsi que par des hausses de l'ensemble des matières premières, suivies par un déclin des prix pendant les années 80-90.

Nous avons encore eu un nouveau choc sur la période 2006-2013, et puis ensuite une digestion des hausses de prix.

Arrive alors la pandémie qui tend de nouveau les prix, sans que l'on puisse parler, à mon avis, d'un super-cycle.



Regardons maintenant ce qui se passe aujourd'hui. Entre 2006 et 2013, le monde a connu une période de très forte tension sur les prix des matières premières.

Le prix du pétrole a atteint 147 \$ le baril le 10 Juillet 2008, mais le prix des matières premières ne culmine qu'en 2010. Le contre-choc va intervenir aux alentours de 2013.

En effet, à la fin du XX^e siècle, il n'y avait pas eu d'investissements suffisants pour assurer les capacités de production de matières premières. Or, à partir du XXI^e siècle intervient un nouveau facteur, la demande de la Chine, qui intervient alors qu'au début du siècle, elle n'était qu'un acteur relativement marginal.

Prenons un peu de recul. Il se trouve que je fais un cours d'histoire économique. Une question pour les historiens est de savoir quand commence et quand finit un siècle.

Le XX^e siècle commence en août 1914. On peut dire qu'il se termine en 1990 avec la chute du communisme soviétique, mais je pense qu'il faut plutôt choisir novembre 2001 et la conférence de Doha de l'OMC, quand la Chine a adhéré à cette institution. À ce moment la Chine revient dans notre histoire.

En gros, à partir de cette date, la Chine, pour alimenter son bond industriel, devient l'importateur de référence mondial de pratiquement toutes les matières premières.

Un exemple : en 2001 la Chine importait 50 millions de tonnes de minerai de fer. En 2020, 1 milliard de tonnes. Conséquence : elle produit actuellement la moitié de la production mondiale d'acier.



À partir de 2013, on vit une période de digestion des marchés qui se réorientent plutôt à la baisse, mais alors intervient la pandémie.

D'après l'hebdomadaire *The Economist*, fruit du libéralisme du XIX^e siècle dans sa lutte contre les *Corn-Laws*, auquel Bastiat a en quelque sorte participé avec son ami Cobden, *The Economist*, donc, estime qu'on a dépassé 15 millions de morts du Covid. Ce qui en fait une épidémie parmi les plus meurtrières de l'histoire, et nous l'avons vécue en direct. Conséquence : récession économique mondiale, y compris en Chine.

Cette récession s'est traduite par un faible impact sur les prix agricoles, mais dès le mois de mars on assiste à l'effondrement des prix des métaux, l'arrêt des transports, une baisse de la consommation de pétrole de 20 %. Il arriva même que, pendant quelques heures, le prix du baril à terme à New York devienne négatif à -35 \$ le baril. Sur le marché spot il était descendu à 15 \$ alors que, à titre de comparaison, il est actuellement à 75 \$.

À ce propos, le pétrole landais semble à l'arrêt. Les forages ont été stoppés. Mieux vaut effectivement le garder pour les générations futures.



Après le printemps 2020 a eu lieu une reprise économique, plus tôt et plus forte qu'on ne le pensait. C'est que tous les gouvernements se sont repenchés sur leurs études de Keynes et ont décidé de faire de la relance. Ceci étant favorisé par des taux monétaires bas voire négatifs.

Le rebond atteint la Chine dès Juillet 2020, les USA dès l'automne, l'Europe début 2021. Résultat : un rebond de la demande, alors que les capacités de production se trouvaient souvent dans des pays encore affectés par les restrictions liées au Covid.

D'où des tensions à partir du début 2021 sur certains marchés. D'abord le marché des métaux, dont le minerai de fer, qui entraîna une pénurie d'acier. On vit aussi apparaître la Chine sur des marchés qu'elle n'abordait pas jusque-là, en particulier le marché des grains. En 2019-2020, elle avait importé une vingtaine de millions de tonnes de céréales. En 2020-21, elle aura importé 50 millions de tonnes sur un marché mondial de 300 millions de tonnes.

Tensions sur le blé, le maïs, le soja, puis le porc, et aussi sur des matières premières industrielles.



Une conséquence assez amusante, que j'ai découverte à cette époque : le bois d'œuvre.

C'était un marché peu mondialisé, avec une cotation à Chicago utilisant comme unité les 1000 pieds-planche qui équivaut à 2,3 m³. La cotation était traditionnellement entre 300 et 400 \$. Mais en avril 2021, le prix est monté à 1600 \$.

Raison de cette hausse : aux USA, 80 % des maisons sont en bois. Les Américains, confinés en 2020, ont investi, en premier lieu dans les maisons, d'autant plus que les emprunts bénéficiaient de taux très bas.

Résultat : alors que chaque année se construisent 1,5 à 1,6 million de maisons, et qu'au moment de la crise de 2008, le chiffre était tombé à 500 000, la demande explosa.

Malencontreusement, au moment où l'appareil de production était encore gêné par le Covid, Donald Trump frappa de taxes le bois canadien. En conséquence les Américains allèrent chercher le bois européen dont le prix monta d'au moins 50 % (le prix du Douglas doubla). Globalement, cette première vague atteint son pic en mai 2021, puis retomba à 550 \$.

Autre exemple : les importations chinoises amenèrent le prix du minerai de fer de 60 à 230 \$ la tonne puis il est retombé à 100 \$.



À l'été 2021, arrive une deuxième vague liée aux accidents habituels affectant les marchés : accidents géopolitiques ou climatiques.

En juillet, il neige au Brésil. Les caféiers sont touchés : entre 10 à 30 % des plantations sont sans doute mortes. Remercions ici le Cercle Frédéric Bastiat pour le café offert, car on est passé de 110 cents à 2 \$ la livre de café. D'autant plus que le premier producteur de Robusta, le Vietnam a, pour des raisons sanitaires, bloqué ses frontières.

De même, la sécheresse au Canada a impacté la récolte de blé dur, donc nos nouilles. Cette même sécheresse a baissé le niveau du fleuve Parana, ce qui a bloqué les exportations argentines.

Le cyclone Ida sur le golfe du Mexique a arrêté la production offshore et même onshore de pétrole et de gaz, ainsi que les capacités d'exportation dans cette zone.

Nous avons eu aussi quelques problèmes géopolitiques.

Nos amis russes ont fait sentir à leurs amis européens leur dépendance vis-à-vis de leur gaz naturel, en réduisant leurs exportations, provoquant ainsi une hausse des prix.

Un coup d'État en Guinée, premier producteur mondial de bauxite, a fait grimper le prix de l'aluminium.

La baisse des eaux dans le Yunnan a réduit la production hydroélectrique de la Chine, affectant donc là aussi, la production d'aluminium.

En tout cas, nous avons aujourd'hui, des tensions sur le gaz naturel, le charbon, et sur le pétrole qui est remonté à 75 \$.

Je n'ai pas arrêté cet été d'expliquer pourquoi le prix du carburant semble être élevé : en fait il n'est pas plus cher qu'en 2018.

Par contre un marché inquiétant est le celui du fret de container. On est ici en face d'un problème d'investissement. Pendant les dix dernières années, le fret était peu cher : 1000 \$ pour faire aller d'Asie en Europe un container de 40 pieds. Ce n'était pas rentable. Les compagnies maritimes tiraient la langue, n'investissaient pas, ordonnaient à leurs capitaines de voguer à petite vitesse pour ne pas consommer de carburant. Puis la pandémie entraîna des perturbations dans le transport maritime : problème de relève des équipages, énormes embouteillages dans les ports d'Extrême Orient (le 2^e port chinois Ningbo a été fermé pendant un mois à cause du variant Delta).

Autre aspect de cette question des containers : partant pleins de Chine, ils retournent plus ou moins vides d'Europe ou des USA. Un chargeur américain a pu dire que ce qu'il exportait c'était du vent, c'est-à-dire des containers vides.

Finalement alors qu'un container Asie-Europe coûtait 1000 ou 1500 \$ en 2019, il coûte actuellement 15 000 \$ et si l'on est pressé 20 000 \$, sinon les délais s'allongent.

Ceci a bien évidemment une incidence sur les coûts.

Que va-t-il se passer maintenant ? Depuis 6 mois, les économistes de Goldman Sachs prévoient un super-cycle des marchés. Mon avis est un retour à la normale, d'autant plus qu'on sent un certain essoufflement de la reprise économique. Ceci est très sensible en Chine où l'indicateur avancé de conjoncture est repassé dans la zone légèrement négative. Cela commence un peu aux USA.

En France, nous sommes dans une phase de reprise qui nous ramènera au rythme assez médiocre qui était le nôtre avant la crise, avec une croissance de 1 à 2 % au mieux.

Il est possible que nous ayons une nouvelle stagflation, c'est-à-dire stagnation plus inflation, Je pense à l'immobilier et au marché de l'emploi.

Mon analyse ne tient pas compte, bien sûr, des innovations techniques qui peuvent émerger, du fait de cette pandémie, pandémie qui va sans doute avoir pour conséquence une rupture dans nos modes de vie.

Vous viendrez sans doute dans quelque temps participer au Cercle Frédéric Bastiat en véhicule électrique, ce qui impliquera une augmentation de votre consommation de cobalt, de lithium, de terres rares et de cuivre.

Un des éléments intéressants issus de cette période agitée, c'est la flambée des prix d'une nouvelle commodité immatérielle qui est le carbone. Sur le marché européen son prix était de quelques euros, alors qu'il est maintenant de 60 € la tonne, ce que vous retrouvez dans vos factures de gaz et d'électricité ainsi que dans celles des produits industriels.



Ma vision de prévisionniste, qui commence par ouvrir prudemment son parapluie, n'est définie qu'à situation sanitaire à peu près maîtrisée (c'est-à-dire sans variant lambda ou oméga venant nous perturber à nouveau), et à situation climatique à peu près normale.

En ce qui concerne les aléas climatiques, les années 2020-21 et sans doute 2021-22 sont normales. L'agriculture n'a jamais récolté autant de produits. Les informations prévoyant une pénurie alimentaire sont des billevesées. Mais il peut se produire ponctuellement ce que nous avons vu sur le Brésil et son café.

Et puis il nous faut une situation géopolitique suffisamment apaisée. Veuillez remarquer que, lorsqu'il y a un problème, il vient en général de pays en déséquilibre, très dépendants des matières premières.

Que va-t-il se passer, par exemple, dans les relations Iran-USA sur les essais nucléaires ? Est-ce que l'Iran peut revenir sur le marché mondial du pétrole ? S'il revient, ce sont 2 millions de barils/jour de plus, facteur baissier.

A la suite du choix australien de sous-marins américains, quelles vont être les relations Chine-Australie ? Or l'Australie est le grand fournisseur de minerais de la Chine.

Que va-t-il se passer dans la marmite moyen-orientale ?

Comment vont évoluer les relations de l'Europe avec la Russie, notre grand fournisseur d'énergie ?

Si je mets de côté toutes ces incertitudes, je dirais que nous allons plutôt vers une baisse des prix à l'horizon 2022 et un peu au-delà. Mais pour ceux qui achètent asiatique, comme ceux qui font du vélo dans les Landes, toutes les pièces détachées viennent de là-bas. Dans ce domaine, le retour à la normale prendra du temps compte tenu des problèmes de transport maritime et cela durera au-delà de 2022.

N'oublions pas que chaque marché a sa propre histoire, faite d'histoires d'hommes, et de tout ce qui a une influence directe sur eux.



Je voudrais enfin vous parler d'un problème qui a toujours existé et qui persistera, c'est la malédiction des matières premières. Vous

me direz qu'un pays qui a la chance d'avoir de grandes potentialités minières, énergétiques, agricoles, est un pays qui va s'enrichir. L'Histoire, au contraire, nous montre exactement l'opposé.

Les matières premières ont toujours été un facteur d'appauvrissement, de sous-développement et de misère. Le plus bel exemple est notre voisin espagnol, que nous adorons, qui domina l'Europe au XVI^e siècle, et qui, peu à peu, s'appauvrit au fur et à mesure qu'arrivaient les flottes chargées d'or et d'argent.

Pouvons-nous citer un État pétrolier qui soit plus heureux qu'avant de produire du pétrole ?

Dans l'actualité proche, prenons la Guinée où le dictateur en place a été renversé par un militaire, d'ailleurs formé par la Légion, où il a appris sans doute quelques principes utiles. Ce pays est un scandale géologique : on y trouve tout : de la bauxite, du minerai de fer, du diamant, de l'or, de l'uranium. Résultat : les trois quarts des Guinéens vivent sous le seuil de la pauvreté.

Prenez les cas de la République démocratique du Congo, ex-Zaïre, ou du Venezuela. Même désastre.

Les matières premières ont ainsi le pouvoir de corrompre les circuits économiques, mais surtout les âmes des dirigeants et responsables politiques.



Je terminerai par une citation de Jean Giraudoux dans « La Folle de Chaillot », une pièce écrite en 1946. C'est l'histoire d'une recherche pétrolière dans les sous-sols de Paris. À un moment, la Folle demande à Pierre ce que font ces hommes là-bas. Il lui répond qu'ils cherchent du pétrole. La Folle demande ce que l'on fait avec le pétrole. Voilà ce que Pierre, c'est à dire Jean Giraudoux, répond en 1946 : « De la misère, de la guerre, de la laideur, un monde misérable ». Cela n'a pas vraiment changé.

La Voix de l'entrepreneur et de l'entreprise

Des solutions pour la France

par Claude Goudron

Ce que serait une France bien gérée.

L'économie est un domaine trop sérieux pour la laisser gérer par des hommes politiques qui, par manque de connaissances dans ce domaine et surtout par électoralisme, sont prêts à de nombreux manquements aux règles standards de l'économie.



Claude Goudron

Trois choix de financement

– Le premier choix de nos dirigeants est tout d'abord par facilité : **La fiscalité**, et c'est tout à fait normal, à la double condition qu'elle reste équitable et surtout que l'on en fixe une limite tolérable, c'est-à-dire qu'elle ne défavorise pas notre pays par rapport aux autres dans une concurrence qui depuis un certain temps est devenue internationale.

Le moins que l'on puisse dire c'est que nous avons atteint, voire largement dépassé, cette limite qui fait de notre pays le plus taxé en Europe avec un prélèvement obligatoire de 47,4 % du PIB⁵ soit 7,2 % de plus que la moyenne européenne donc 173 milliards d'euros (Mds€) de trop !

– **La dette**, c'est devenu la préférence de notre gouvernement car il ne lui est plus possible de taxer davantage.

Mais là également nous avons largement dépassé toutes les règles que nous avons pourtant acceptées et signées avec nos partenaires européens lors des accords de Maastricht. Ceux-ci, je le rappelle, limitaient le taux de déficit annuel à 3 % et un endettement ne dépassant pas 60 % du PIB.

Nous étions au même niveau que l'Allemagne en 2007 à 65 % du PIB, aujourd'hui l'écart s'est envolé puisque l'Allemagne est à 70 % et nous à 115,7 en 2020 !⁶

– **Une meilleure gestion**, et là nous disposons d'une grande marge de trésorerie car le moins que l'on puisse affirmer c'est que notre pays a un rapport efficacité/coût des plus mauvais au monde avec une dépense publique qui, depuis 1960, est passée de 30 %

⁵ Source : www.fipéco.fr *prélèvements obligatoires en France et en Europe en 2019*

⁶ Source : www.fipéco.fr, *Les finances publiques en France et en Allemagne de 1996 à 2020*

du PIB à 56 % ces dernières années, voire 61,8 % pour 2020 à cause du Covid⁷.

La France peut donc, et doit, faire des économies tout en ne dégradant pas son service public, voire en l'améliorant !

Je citerai donc quatre domaines où les économies seront les plus spectaculaires :

Fraudes sociales et fiscales

Selon le rapport PRATS, cette fraude s'élèverait à 100 Mds€ par an en France et elle se décompose en fraude sociale et en fraude fiscale :

- La fraude sociale atteindrait 52 Mds€ par an avec 5 millions de fraudeurs en France que reprend « Tous contribuables » dans l'éditorial de son président Alain Mathieu⁸ ;

- Dans le livre « Cartel des fraudes 2 » du magistrat en exercice Charles Prats, la fraude fiscale documentée s'élève à environ 30 Mds€ en France (y compris fraude à la TVA).

C'est donc plus de 80 Mds€ (valeur minimaliste retenue) qui sont détournés en France par an et le moins que l'on puisse dire c'est que notre État ne se mobilise guère pour y remédier.

Je suis conscient qu'éliminer l'ensemble de ces fraudes est quasiment mission impossible, mais nous pourrions la réduire fortement ; une économie de 50 Mds€ ne semble pas inatteignable avec seulement un peu de volonté de nos gouvernants !

Gestion de la fonction publique.

Le coût d'un fonctionnaire ne se limite pas pour l'État à son salaire, il faut y rajouter les locaux mis à sa disposition et tous les frais de gestion qui y sont rattachés.

Mais le plus lourd c'est le paiement de sa retraite jusqu'à sa mort et même au-delà avec la retraite de réversion. On compte actuellement 2,5 millions.

Une estimation a été faite du coût d'un fonctionnaire, chaque embauche coûte à la nation 3,5 millions d'Euros⁹.

C'est colossal et c'est donc sur ce poste de dépense que nous devons nous mobiliser pour réduire le train de vie de l'État.

Il y a actuellement officiellement 5,6 millions de fonctionnaires en France alors qu'ils n'étaient que 2,5 millions en 1980¹⁰

L'avènement de l'informatique et le développement d'une gestion optimisée que l'on a pu constater dans le privé auraient dû permettre, à effectif équivalent, de satisfaire aux exigences actuelles régaliennes.

C'est l'auto-alimentation d'une administration devenue ingérable, donc d'une inefficacité notoire, qui a amené à créer plus de 3 millions de postes supplémentaires.

Rien ne semble arrêter cette inflation administrative, ceci malgré les engagements de tous les candidats à la précédente élection présidentielle. Le nombre de fonctionnaires a encore augmenté de 44 000 alors que M. Macron s'était engagé dans une modeste

diminution de 120 000 ! Il y a eu 11 600 fonctionnaires en moins mais 55 600 contractuels en plus¹¹.

Malgré le fait que les trois domaines régaliens santé, éducation et sécurité disposent actuellement d'un effectif supérieur à la moyenne européenne, je pense que les besoins spécifiquement français exigés pour une adaptation aux « normes actuelles » n'auraient pas dû dépasser 1,1 million de création de nouveaux postes, c'est-à-dire qu'il y a en réalité au minimum 2 millions de fonctionnaires en trop dans notre pays (3 millions si on veut optimiser au maximum cette fonction publique).

Sachant que chaque embauche de fonctionnaire nous coûte 3,5 millions d'euros¹².

C'est donc 2 000 000 x 0,0035 Mds€ soit 7000 milliards d'euros que nous a coûté cette gabegie, ce qui, sur une carrière moyenne de 40 ans, atteint tout de même 175 Mds€/an !

Pour tous ceux qui vont me rétorquer qu'on ne peut pas baisser le nombre d'infirmières et de policiers, et ils ont raison, faisons les travailler, durant toute leur carrière, autant que leur équivalent allemand, c'est-à-dire début plus précoce dans leur vie professionnelle, temps de travail annuel, assiduité et surtout départ à la retraite à 65 ans aujourd'hui et déjà programmé à 67 ans en 2029, ce qui représente 30 % de plus¹³.

30 % correspond à 1 698 000 équivalents temps plein, il restera donc 300 000 suppressions réelles de poste « d'administratifs » dont la nocivité a été démontrée lors du début de la crise Covid !

Gestion du chômage

Seul pays à ne pas avoir su régler son problème de chômage, la France doit refondre complètement son système et enfin le gérer véritablement.

À 7,5 %, la France crie « cocorico » alors que nos voisins allemands sont à 3,1. il y a donc un problème typiquement français qui a deux origines :

– Une trop forte indemnisation du chômage couplée à un manque de contrôle font que de trop nombreux « chômeurs » se trouvent bien dans cette situation. Avec des réformes bien ciblées nous devrions le réduire de 3,5 % pour atteindre 4 %.

– Une perte de compétitivité de notre industrie qui est passée de 22 % du PIB en 1970 à 16 % en 2000 et 10,1 % de nos jours (source INSEE), lorsque les Allemands sont actuellement à 25 %, ce problème sera développé dans le paragraphe suivant.

C'est donc 1,6 million de chômeurs à sortir de l'indemnisation pour un coût moyen de 907 €/mois (sans compter les frais de gestion) soit 10 884 € annuels¹⁴. Si le chômeur retrouve un emploi (voir également paragraphe suivant), cela va en moyenne générer un versement de charges sociales de 54 %¹⁵ sur un salaire annuel moyen de 28 800 € (source INSEE 2019) soit 15 552 €.

Au total ce sera la somme de 10 884 + 15 552 = 26 436 € x 1,6 million soit 42 Mds€ de trésorerie en plus pour notre pays.

⁷ Source : www.performance-publique.budget.gouv.fr

⁸ www.touscontribuable.org, *Cartel des fraudes* de Charles Prats

⁹ Source : Le Point www.lepoint.fr du 24 Février 2014, *économie : combien coûte vraiment un poste de fonctionnaire*

¹⁰ Source : www.fonction-publique.gouv.fr *rapport sur l'état de la fonction publique – année 1980*

¹¹ Source gouvernementale www.vie-publique.fr

¹² www.lepoint.fr *économie, combien coûte vraiment un poste de fonctionnaire* du 24 février 2014)

¹³ Voir mon article « *La mairie de Paris doit se remettre au travail* » « Contrepoints » du 7/08/2021

¹⁴ www.insee.fr *indemnisation du chômage*

¹⁵ www.habitatpresto.com *charges sociales 2021*

Rien que pour ces trois domaines, fraudes, fonctionnaires et chômage, c'est une économie de gestion de 267 Mds€ annuel dont nous aurions bien besoin de nos jours.

Environnement entrepreneurial

Cela fait déjà vingt ans que je dénonce la désindustrialisation de notre pays : depuis que, en 2001 le « patron » d'Alcatel Serge Tchuruk rêvait d'une « entreprise sans usine », depuis que la valeur travail n'est plus reconnue avec la mise en place catastrophique des 35 h, depuis que les gouvernements successifs ont rajouté en permanence des contraintes supplémentaires à notre industrie déjà plombée par une taxation la plus élevée des pays de l'OCDE, il est logique que notre tissu industriel se dégrade fortement.

Les « incantations » de notre ministre des Finances n'y feront rien, nos industriels créeront en France, se développeront en France et relocaliseront en France seulement s'ils retrouvent une taxation et des contraintes normatives équivalentes à leurs concurrents étrangers.

J'y rajouterai un élément essentiel : nos industriels ont tellement été trompés que ces mesures de bon sens doivent être inscrites dans la constitution afin que le gouvernement suivant ne puisse pas revenir dessus.

Nous sommes le seul pays qui n'a pas compris la courbe de Laffer qui démontre que trop d'impôts tue l'impôt, et j'y rajouterai l'entreprise ! L'exemple de la *flat tax* sur les dividendes est éclairante : en la limitant à 30%, prélèvements sociaux compris, l'État confirme avoir obtenu de meilleurs résultats¹⁶.

Nous pouvons appliquer la même logique aux charges sociales et autres impôts de production, ce sont ces prélèvements excessifs qui nous ont fait perdre plus de la moitié de notre tissu industriel : en adoptant les mêmes règles que l'Allemagne dans ces deux domaines, nous retrouverions à terme une part dans le PIB de 24 % soit 364 Mds€ de plus que nous retrouverons dans notre PIB et en partie dans notre déficit commercial constaté depuis 2004¹⁷.

Le résultat serait un PIB par habitant qui passerait de 43 551 \$ à plus de 50 000 \$ rejoignant ainsi l'Allemagne¹⁸.

En extrapolant, nous pourrions passer d'un effectif de 3,18 millions de salariés de l'industrie¹⁹ à plus de 7 millions soit la création de 4 millions d'emplois, ce qui résoudrait notre problème de chômage et procurerait un emploi aux 2 millions de postes de fonctionnaires qui devront être supprimés.

Conclusion

Je défie tout contestataire de mettre en défaut ma démonstration. Certains hommes politiques en sont conscients mais manquent de courage et ne veulent pas affronter une contestation qui, par méconnaissance généralisée de nos syndicalistes, ne manquera pas de mettre dans la rue un grand nombre de Français, mais pas une majorité.

Un homme politique l'a fait, il s'appelle Gerard Schroeder, il y a eu contestations, il a tenu bon, il n'a pas été réélu, c'est Angela Merkel qui en a profité et elle n'est pas revenue sur les réformes dites Hartz 10.

Les résultats sont incontestables, alors qu'attendons-nous !

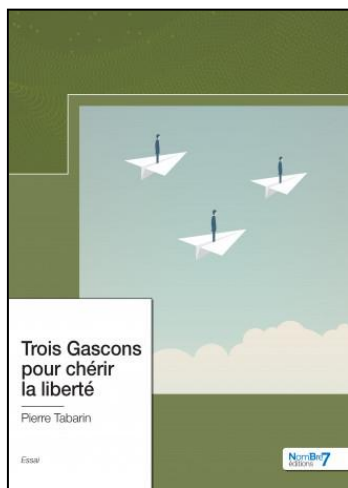
À lire

Trois Gascons pour chérir la liberté

Rencontre avec son auteur, Pierre Tabarin membre du Cercle Frédéric Bastiat.

— Pierre, deux mots de présentation personnelle ?

— Retraité, ancien cadre dirigeant de banque, plusieurs fois élu local, président national d'une association reconnue d'utilité publique et d'une interprofession viticole, je suis aujourd'hui le Délégué régional pour l'Occitanie d'une organisation dédiée au transfert de compétences.



— D'où vient l'idée de cet ouvrage ?

— Depuis de nombreuses années, au travers de divers articles ou ouvrages, j'ai cherché à promouvoir les idées libérales. Et je me suis aperçu que Montaigne, Montesquieu et Bastiat avaient, de

diverses façons, traité le sujet de la liberté et de la relation du citoyen au monde qui l'entoure. En outre ils étaient tous les trois Gascons. J'ai donc pris l'initiative de les rapprocher afin de montrer leur complémentarité, leur modernité et leur utilité pour tout honnête homme qui s'interroge sur l'évolution du monde actuel.

— Quel est le plan de ton ouvrage ?

— Il est divisé en quatre parties :

- Hier : qui présente les formations de leurs personnalités, les idées qu'ils ont défendues à leur époque, les rôles qu'ils ont joués ;
- Aujourd'hui : afin de montrer que nous sommes riches de leurs enseignements ;
- Demain : en forme de point d'interrogation ;
- Et la dernière partie : les lettres libérales.

— Dernière partie directement inspirée de Montesquieu ?

— Au printemps 1721, il y a très exactement 300 ans, paraissait la première édition des *Lettres persanes* où un brave Persan étonnait les Français et s'étonnait tout autant de ce qu'il découvrait. J'ai donc imaginé un visiteur, nommé Libro, venant d'un pays libéral nommé le Libremand et qui, sachant que la France avait « liberté » comme premier mot au fronton de ses mairies, se disait que par cette visite il allait apprendre beaucoup de choses utiles à son pays, en matière de liberté. Sans rien

¹⁶ www.lesechos.fr la flat tax sur les dividendes rapporte plus que le barème progressif.

¹⁷ www.insee.fr solde balance commerciale

¹⁸ Wikipédia liste des Pays par PIB/habitant

¹⁹ www.ifrap.org. Focus sur l'emploi dans l'industrie

dévoiler, il a été au moins aussi surpris que le Persan, ce dont il témoigne dans des lettres à sa femme Libra, restée à Lockeville, la capitale du Libremand.

— *En quelques mots, peux-tu susciter notre curiosité ?*

— Le chapitre *Lou camino encantado* dont je cite un extrait : les lire et les relire, en particulier ensemble ne peut pas nuire. Certes entre les *Lettres persanes* et *l'Esprit des Lois*, les *Sophismes* ou les *Harmonies économiques*, sans oublier les diverses éditions des *Essais* sans cesse complétées, « d'allongeaill en allongeaill », il ne s'agit pas d'un long fleuve tranquille. Ce n'est pas une route droite, une autoroute balisée qui va de A à Z sans voir le paysage. Non, comme on dirait en Gascogne « Mila diou ouun camino encantado ». Un chemin parfois ardu, où le plaisir est dans l'effort, où l'esprit travaille, où il se frotte à autrui, où il s'enchant car « tout argument m'est également fertile », écrit Montaigne. Un chemin qui serpente, où on peut faire étape, prendre le temps du doute et où les trois sites qu'il ne faut pas manquer de visiter peuvent s'appeler l'économie, le pouvoir et la liberté. Un chemin où l'humour n'est pas absent, un chemin d'ouverture et d'écoute de l'homme. Tracé par des personnalités parfois austères, un chemin optimiste. *Oun camino de liberta*.

Vendons les Parisiens !

Vendons les Parisiens ! Un essai transgressif, libre et joyeux

Les Parisiens de cet ouvrage ne sont pas les habitants de Paris. Ce sont les femmes et les hommes qui, à Paris comme « en province », exercent les pouvoirs exécutifs, administratifs, législatifs, judiciaires et qui contrôlent les partis politiques, les syndicats et la presse. Élus et non élus, ils sont « Paris », lieu du pouvoir étatique, comme on parle de « Washington » ou de « Moscou » pour désigner les États-Unis ou la Russie. Impertinente et implacable, cette enquête d'utilité publique suit le fil rouge d'un projet inutile, nuisible, illégal et polémique : celui de la ligne à grande vitesse (LGV) entre Bordeaux et l'Espagne. Elle démontre que nos dirigeants sont, par construction, ineptes et incapables à gouverner le pays. Elle dévoile comment ils ont subverti la



démocratie et ose exposer la véritable nature du régime politique en place. La solution proposée dans ce livre est inattendue. Elle sort du cadre et des schémas de pensée habituels, depuis longtemps périmés : résolument, librement, joyeusement, vendons les Parisiens !

<https://www.vendonslesparisiens.com/>

Les défis de l'après-Covid

Nos libertés sont fragiles. Durant la crise sanitaire, nous avons pu observer à quel point le monde peut changer rapidement et chambouler nos vies. Presque du jour au lendemain, des libertés essentielles, comme celles de circuler ou de commercer, ont été remises en cause partout dans le monde, sans grande résistance.

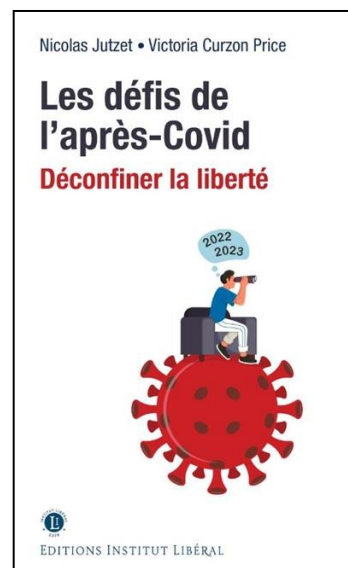
Après des mois de crise, de nombreuses questions restent en suspens. Quelles libertés faut-il laisser aux citoyens lors d'une crise de ce type ? L'État est-il capable de gérer une pandémie ? Il s'agit désormais d'y répondre et de préparer l'après-crise.

Parce qu'il est essentiel de comprendre ce qui nous arrive avant de préparer le futur, les auteurs commencent par une analyse factuelle de la crise. Notamment en prenant le recul historique nécessaire pour saisir parfaitement la nature de la pandémie de Covid-19. Ils s'intéressent ensuite aux différents défis – politiques, économiques et sociétaux – auxquels la liberté fait face à la suite de cette période spéciale, et proposent des pistes pour que le « monde d'après » soit un monde de libertés.

Avec des contributions de Stephen Davies, Vincent Geloso, Iliia Murtazashvili, Philipp Bagus, José Antonio Peña Ramos, Antonio Sánchez Bayón, Ferghane Azihari, Michael Esfeld, Richard Ebeling, Jean-Marc Daniel, Pascal Salin et Beat Kappeler.

Commander « Les défis de l'après-Covid » à l'institut libéral.
<https://www.libinst.ch/?i=books--fr#les-defis-de-l-apres-covid>

Découvrir l'Institut libéral : <https://www.libinst.ch/?i=edition-institut-liberal-fr>



Vie du Cercle : Agenda

Samedi 15 janvier 2022 :

Assemblée Générale du Cercle Frédéric Bastiat : 10h - 11h30

Lieu : hôtel Sourcéo,
355 Rue du Centre Aéré, 40990 Saint-Paul-lès-Dax

Apéritif d'accueil : 11h30 - 12h15

Déjeuner servi à table : 12h15 - 13h45

Conférence : 13h45 - 15h15

Les écologistes contre la modernité par Ferghane Azihari

Pour devenir membre du cercle, il suffit d'envoyer à M. Philippe de Berne Lagarde, Trésorier du Cercle Frédéric Bastiat, 359 chemin d'Elizaberry, 64990 Mouguerre, un chèque de 30 € pour l'adhésion simple et 50 € pour l'adhésion de soutien, 100 € adhésion bienfaiteur. Il faut ajouter 15 € à ces montants pour une adhésion couple. Chèque à l'ordre du Cercle Frédéric Bastiat. On peut aussi s'inscrire par e-mail. Les modalités (très simples) sont indiquées sur le site Internet du Cercle, www.bastiat.net.